



CHSCT-Départemental extraordinaire du mercredi 7 juillet 2021

Déclaration liminaire de la FSU 93

Monsieur le Directeur académique, président du CHSCTD,
Mesdames, Messieurs, les membres du CHSCTD

Un rapport d'enquête paritaire nous est présenté aujourd'hui concernant le suicide d'une directrice d'école sur son lieu de travail en septembre 2019.

Ce n'est malheureusement pas le premier ; nous avons en tête les enquêtes qui ont eu lieu en 2017 dans notre département et qui ont donné lieu à des préconisations en vue d'améliorer les conditions de travail dans notre académie et d'éviter que des actes suicidaires ne se reproduisent.

Nous constatons aujourd'hui que les préconisations faites à la suite de ces enquêtes et les avis des CHSCT émis à cette époque n'ont pas été pour la plupart suivis d'une véritable interrogation sur les organisations de travail.

Nous sommes donc en droit de nous inquiéter de l'avenir des préconisations émises lors de cette nouvelle enquête.

Alors que plusieurs consultations ont montré que les professeurs des écoles demandent des décharges pour les directeurs et de l'aide administrative, demandes largement exprimées par les directrices et directeurs dans les groupes de travail organisés après le suicide de Christine Renon, le Ministre a plusieurs fois fait référence, lors de la présentation du Grenelle de l'éducation, à la proposition de loi Rilhac « créant la fonction de directrice ou directeur d'école ». Nous n'en voulons pas.

Pour la FSU, l'urgence est à une réelle amélioration des conditions de travail, à un renforcement du lien entre toutes et tous et non à une division.

Aujourd'hui les directeurs et directrices subissent un nombre croissant de sollicitations qui dépassent souvent le cadre de leurs missions et qui dégradent leurs conditions de travail.

Leur quotité de décharge est encore très insuffisante et les emplois d'aide administrative ont été supprimés en 2017. Aucune des mesures prévues n'ont vu le jour. La loi risque d'accentuer ce surcroît de travail tout en isolant le directeur et la directrice de son équipe.

La crise sanitaire a mis en lumière cette surcharge de travail. Et si l'école fait front depuis plus d'un an, c'est grâce à son fonctionnement collectif, qui implique l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, et au soutien des collectivités.

Il ne faudrait pas trahir la mémoire de ces personnels qui ont mis fin à leur jour à cause du travail ; qui l'ont fait en dénonçant l'organisation du travail que l'on continue à ne jamais remettre en question. Les politiques gestionnaires en œuvre depuis les années 2000 continuent à ne pas voir l'humain derrière le travail et des personnels en souffrance continuent à passer à l'acte.

La FSU vous demande, Monsieur le Directeur Académique Adjoint, de porter toute l'attention nécessaire sur ces affaires qui touchent l'ensemble de la profession depuis déjà trop longtemps.

Merci à vous pour votre attention.